



PROJET DE
TERRITOIRE DU **Midour**

COMPTE RENDU
DU PROJET DE TERRITOIRE DU MIDOUR
Le 30 septembre 2021 à 10h00

Pièces jointes :

- Diaporama de la réunion

Liste de présence :

- Nathalie Rousseau (AGROBIO40)
- Jean Junca-Bourie (AEAG)
- Eric Heurtaux, Stephan Plas (CA40)
- Charlotte Rajade (CA32)
- Yan Chasserio (CD40)
- Audrey Ramis, Philippe Kindts (GABB32)
- Adrien Chassan (Maïsadour)
- Marie Laure Lagarde (Région Nouvelle-Aquitaine)
- Frédéric Marcato (Vivadour)
- Didier Portelli, Stéphane Simon, Claire Grangeat (EPTB Adour)

Personnes excusées :

- Anne Perrot (CD32)
- Marie Gueydan (Région Occitanie)

ORDRE DU JOUR :

1. L'animation territoriale agricole : volet stratégique du PTGE Midour
2. Bilan de l'année et perspectives
3. Accompagnement financier



I. L'animation territoriale agricole : volet stratégique du PTGE Midour

Claire Grangeat rappelle en quoi consiste l'animation territoriale agricole (acteurs historiques, rôle, thématiques).

Le programme d'actions du PTGE Midour se base sur 4 grands volets : économies d'eau liées aux matériels d'irrigation, optimisation des besoins agricoles, réutilisation des eaux usées traitées, stockages multiusages à remplissage hivernal. Les actions agricoles jouent un rôle important pour le chemin du retour à l'équilibre, en résorbant 4,75 Mm³ sur les 10 Mm³ estimés à l'horizon 2050.

L'animation agricole s'avère être une **animation stratégique, essentielle pour la mise en œuvre des actions agricoles et garder une vision globale (et non pas « action par action »)**.

La parole est laissée à Didier Portelli. Il est observé des freins à la démarche PTGE, qui ne formalise ni des droits (financements, décisions réglementaires) ni des devoirs. Ces freins, qui ralentissent la mise en œuvre du programme d'actions, sont actuellement discutés au niveau national (varenne agricole de l'eau, groupe d'appui missionné par le Ministère de la transition écologique et de l'agriculture et de l'alimentation). Indépendamment du contexte national, Didier Portelli invite les partenaires à **être moteurs et créer une force d'animation pour porter le volet agricole et le faire avancer aussi vite que les volets « REUSE » et « mobilisation de ressource complémentaire »**.

II. Bilan de l'année et perspectives

Le constat de l'année 2020/2021, présenté par Claire Grangeat, est une perte de la vision d'ensemble (dossiers soumis de manière individuelle), des difficultés pour fédérer et mobiliser les partenaires ainsi qu'une période de transition non propice pour bénéficier d'une vision à long-terme pour les financements (FEADER, PDR, PSN PAC).

Certains acteurs rebondissent sur ce bilan : difficulté de pister les sources de financements (Frédéric Marcato) ; financements existants mais à des taux peu élevés/incitatifs (Audrey Ramis) ; anticipation nécessaire des aspects techniques en réunion de programmation multi-acteurs pour apporter une visibilité sur les financements (Jean Junca-Bourie) ; interrogation sur le financement des personnes qui affectent du temps à l'outil PTGE sur le fond propre des structures (Frédéric Marcato) ; nécessité de coordination technique pour mettre en place le programme pluriannuel (Stéphane Simon) ; difficulté de mobiliser du personnel en interne pour accompagner la partie opérationnelle (Adrien Chassan).

Claire Grangeat poursuit avec les perspectives pour l'année 2021/2022. Pour impulser la dynamique et la mise en place des actions agricoles, il est proposé de : (1) recruter un animateur en charge de l'aspect administratif au sein de l'EPTB Adour et (2) élaborer un programme d'actions pluriannuel dès fin 2021, ce qui rejoint les précédents échanges.

Il est suggéré de porter l'animation au sein de l'EPTB Adour, comme cela était préalablement proposé lors de la phase d'élaboration. La possibilité de porter cette animation au sein de l'OUGC n'est plus envisagée, car ce n'est pas l'objet ni les compétences d'Irrig'Adour. Le portage de cette animation agricole ne peut non plus se faire à travers l'animation supra du PTGE Midour, car le besoin estimé était de l'ordre de 2 ETP pour l'animation supra et l'animation territoriale agricole. Concernant l'animation agricole, Stéphane Simon précise que la charge résiduelle serait à minima de 20%. Sur le plan administratif, il faudra envisager une convention. **Sur le plan financier, les**



acteurs sont invités à réfléchir sur la possibilité de participer, même symboliquement. Yan Chasserio indique que l'implication des acteurs permettra d'appuyer la demande de financement.

Au cours des discussions, les éléments suivants sont apparus :

- 1) La nécessité d'affiner la fiche de poste (profil, compétences, missions) : proposition d'axer les missions sur de **l'ingénierie de projet**.
- 2) La programmation pluriannuelle est un prérequis et doit se faire avant le recrutement d'un animateur.
- 3) La difficulté de mobiliser une participation financière : les partenaires auto-financent par ailleurs les actions opérationnelles qui seront mises en œuvre sur le territoire du PTGE Midour.

Les acteurs sont en accord pour l'élaboration d'une programmation pluriannuelle sur **5 ans**. Celle-ci doit **s'appuyer sur le programme d'actions** (priorisation des actions, objectifs à atteindre), **répartir le temps de travail opérationnel entre les structures** (mutualisation des compétences, optimisation de la mobilisation du personnel), **être cohérente et complémentaire entre les structures** et **constituer un levier financier** pour appuyer la mise en œuvre des actions. L'EPTB Adour servira de **relai politique** pour soutenir les acteurs et leurs engagements.

III. Accompagnement financier

Cette partie n'a pas été abordée car les échanges sur l'accompagnement financier ont eu lieu de manière continue lors de la réunion. De plus, il a été convenu que **la programmation pluriannuelle doit servir de levier financier, et non être dimensionnée en prenant compte l'enveloppe budgétaire prévisionnelle**.

La réunion de programmation aura lieu en visioconférence le mardi 2 novembre à 9h00.

Pour optimiser ce temps de travail collectif, il a été convenu les points suivants :

- L'animatrice diffusera un tableur qui liste l'ensemble des actions agricoles, en ciblant celles considérées comme prioritaires dans le programme d'actions.
- Les partenaires agricoles prendront connaissance du tableur avant la réunion de programmation et le rempliront (périmètre, contenu de la mission, temps dédié, ...). Ce document sera la base de travail du programme pluriannuel.
- Les partenaires financiers pourront assister aux réunions de programmation, pour pouvoir bénéficier de leurs retours d'expériences et de leur vision d'ensemble.

